

AFER...valeur refuge



L'éditorial de Gérard Bekerman
Président de l'Afer

Observons le monde. Que voyons-nous ? Nous voyons tout d'abord une extraordinaire défiance des opinions publiques envers nos politiques. Elle est compréhensible. Nos dépenses publiques ne dépassaient pas 10 % de la production nationale en 1900. Elles approchent à grands pas les 60 % aujourd'hui. Nous avons gagné en protection sociale, en éducation, en sécurité, en confort, mais tout cela a un prix. Et ce prix, il faut le mériter, en étant plus libre, plus compétitif, plus ouvert sur l'extérieur grâce à nos talents. L'Etat, notre père protecteur, est devenu l'accusé de tous les maux. Gageons que nos élus en ont conscience. Ne demandons pas plus au gouvernement, il ne le peut pas, demandons-lui mieux. Nous avons passé, nous passons une partie de notre énergie à essayer de convaincre les hommes et les femmes politiques, quelle que soit leur sensibilité, qu'il fallait arrêter d'attaquer le principal pilier du financement de l'économie française qu'est l'assurance vie. Les épargnants, et nous adhérents Afer, en particulier, trouvons inadmissibles les changements permanents des règles en cours de jeu. Une décision publique, surtout fiscale, qui ne respecte pas la visibilité des contrats dans le temps est une atteinte à notre confiance.

Nous voyons en second lieu une contestation de la mondialisation. C'est un vrai problème. Apportons lui les vraies et bonnes solutions. La France n'a pas perdu à la mondialisation. Organisons-la dans un sens plus efficace et plus profitable.

La perte du triple A n'est que le reflet d'une Europe qui n'a pas achevé sa construction. J'ai totalement confiance en notre avenir même si cette construction ne va pas aussi vite que le souhaitent les Bourses.

Les épargnants savent mieux gérer leur budget...

La crise n'épargne plus personne : les particuliers, les banques, les entreprises et maintenant les Etats. En soi, une dette est bonne quand elle vise la constitution d'une richesse supérieure à son montant. La qualité d'une dette est plus importante que sa quantité. Il faut faire des investissements qui rapportent. On ne nettoie pas une maison quand on met la poissière sous le tapis. Les épargnants savent mieux gérer leur budget.

Pourquoi la croissance n'est-elle pas encore au rendez-vous ? C'est la bonne question qu'enfin nous nous posons. Nous trouverons les solutions. J'en ai la certitude : remise en ordre de nos finances publiques, réformes structurelles, pacte fiscal de bonne conduite, refinancement par la BCE afin d'enrayer les tensions déflationnistes et de renforcer la stabilité et la cohésion de l'Europe.

Il est temps de repenser *l'économie autrement*. La course obsessionnelle aux superprofits, le mythe que la croissance soit automatiquement source de bien-être, la recherche éffrénée d'une rentabilité de 15 % des fonds propres, comme jadis, tout cela est dépassé. Progrès, innovation, nouvelles technologies, le monde a besoin de *vision*.

Il fait bon à la maison... Afer

Dans cet environnement instable et mouvant, l'Afer est une valeur sûre. L'Afer est notre valeur refuge. La gestion de nos fonds doit plus que jamais rester solide, avisée et prudente. Pendant des décennies, l'Afer a brillé sur le taux. Gardons des rayons de soleil pour briller aussi sur la sécurité de notre capital.

Avec 3,43 %, notre taux de cette année conjugue le bon rendement et la bonne sécurité de notre épargne. C'est un taux serein et solide.

Nous avons 45 milliards d'euros l'année dernière. Nous avons 45 milliards d'euros cette année. Ce résultat est dû à la confiance que nous, adhérents, avons en l'Afer. 18 000 nouveaux adhérents viennent de nous rejoindre en 2011 et nous représentons dorénavant une force de 735 000 épargnants. Il fait bon vivre à la maison Afer !

Nous sommes une association d'adhérents, pas une compagnie d'assurance...

Nous n'avons pas besoin d'un trop grand nombre de produits. Il nous faut des produits qui soient simples, clairs et performants. Notre souffle associatif est puissant. Nous poursuivrons sans relâche la défense de l'assurance vie. Nous préservons notre totale indépendance au service de notre démarche associative. Contre vents et marées, nous sommes un roc, une valeur refuge, une valeur sûre.

L'Afer, toujours pionnière.

- 1 Édito
- 2 Résultats 2011
- 3 L'AFER à votre écoute
- 3 Nouveau : Afer IMMO
- 4 Évolution du Contrat d'Assurance Vie
- 4 Les rendez-vous de l'AFER

PAROLE À

PHILIPPE MASO Y GUELL RIVET

Directeur Général d'Aviva

Le président de l'Afer a tenu à poser les questions suivantes à son partenaire Aviva. Voici ce que Philippe Maso y Guell Rivet a répondu :



Pouvez-vous garantir que l'épargne des adhérents Afer est totalement protégée ?

La gestion par Aviva du fonds en euros AFER est assurée dans une optique de rentabilité à long terme et de sécurité de l'épargne.

Dans le contexte actuel, l'épargne des adhérents AFER est protégée. La position en capital d'Aviva est solide. Le Groupe affiche, au 30 septembre 2011, un excédent de solvabilité de 3,1 milliards d'euros dans le cadre d'une gestion prudente et de long terme du capital. L'excédent de solvabilité mesure les réserves supplémentaires dont nous bénéficions pour assumer nos engagements vis-à-vis de nos assurés et au-delà de ce qui est exigé réglementairement.

Par ailleurs, ses liquidités s'élèvent, à la même date, à 2,6 milliards d'euros.

Aviva est le 2^e assureur européen et détient des positions fortes sur d'autres marchés dans le monde, faisant de la compagnie le 6^e assureur mondial.

Aviva exerce trois métiers principaux, avec un chiffre d'affaires total de 55,4 milliards d'euros, un résultat net de 3 milliards d'euros et gère 468 milliards d'euros d'actifs.

Aviva bénéficie plus de 180 ans d'expérience en France.

Standard & Poors a annoncé récemment qu'il plaçait Aviva sous surveillance négative. Quelle est la position d'Aviva à la suite de cette annonce ?

Suite à la décision de l'agence américaine de notation Standard & Poor's de placer sous surveillance négative 15 des 17 pays de la zone euro, 15 assureurs européens, dont Aviva, ont été à leur tour placés sous surveillance négative. Cette décision n'est pas une surprise. C'est une simple conséquence mécanique, les

institutions financières ne pouvant avoir une notation supérieure à celle de leur Etat souverain dont elles possèdent des obligations. Les difficultés de la Grèce ont un effet marginal sur le Fonds Garanti en euros de l'Afer. Les équipes d'Aviva ayant en effet très tôt anticipé la dégradation progressive de la situation en Grèce, l'investissement dans des obligations de l'Etat hellène est en effet de 0,1 % des actifs. L'essentiel des actifs qui étaient présents dans le portefeuille a été cédé dès la fin de l'année 2009 et début 2010.

Une prudence sur l'ensemble des pays dits « périphériques » : les obligations gouvernementales du Portugal, de l'Irlande, de l'Italie, de la Grèce et de l'Espagne représentent au 31 décembre 2011 au total 8,8 % du fonds euro, alors que le poids de la dette de ces Etats atteint 35 % de la dette totale des pays de la zone euro. Aviva a de plus pris la décision de rester peu exposée aux obligations des Etats irlandais, espagnol et portugais qui représentent respectivement 0,5 %, 0,7 % et 0,5 % des actifs totaux.

« La gestion par Aviva du fonds en euros AFER est assurée dans une optique de rentabilité à long terme et de sécurité de l'épargne. »

Un investissement sur l'Italie est favorable au rendement du portefeuille. Le poids des obligations de l'Etat italien représente 7 % des actifs du périmètre AFER.

Une partie de ces titres a été acquis en 2011, dans l'optique de réorienter partiellement la poche monétaire peu rémunératrice du portefeuille (11 % des actifs au 31 décembre 2010), tout en bénéficiant de rendements attractifs.

Guidé par la recherche d'une rentabilité à long terme, cet investissement permet au Fonds

Garanti en euros de l'Afer de disposer d'un avantage concurrentiel par rapport à d'autres assureurs qui détiennent également des obligations de l'Etat italien, mais plus anciennes et assorties de rendements plus faibles.

La diversification des actifs et le poids relativement faible des obligations italiennes dans le total du portefeuille permettent de résister à la forte volatilité des marchés tout en tirant partie des taux de rendements plus élevés.

Aviva reste bien entendu vigilant et maintiendra sa gestion active du fonds euro, en suivant attentivement les évolutions des marchés.

« J'ai totalement confiance dans l'avenir des fonds garantis ... et de leurs performances futures. »

Pourquoi les sommes placées sur les fonds euros sont-elles protégées ?

Les sommes investies sur les fonds garantis en euros bénéficient d'une valeur de rachat garantie. Quelles que soient les conditions de marchés, cette valeur de rachat garantie ne peut pas être revue à la baisse. Ce mécanisme agit comme un cliquet : les adhérents ne portent donc aucun risque en capital suite à une dégradation sévère des marchés, voire même une défaillance d'une institution financière. De plus, des mécanismes réglementaires de constitution de réserves propres à l'assurance-vie permettent de lisser la performance du fonds en euros et de passer en toute sécurité les périodes de fortes agitations des marchés.

Aviva garantit ainsi la pérennité de l'épargne investie dans les fonds en euros quelles que soient les fluctuations des marchés. J'ai totalement confiance dans l'avenir des fonds garantis et, compte tenu de la composition du portefeuille Afer, je suis aussi confiant dans l'avenir de ses performances futures.

RÉSULTATS 2011

Évolution des supports en unités de compte du contrat Afer

Dans un environnement difficile, les supports en unités de compte Afer affichent tous des performances négatives sur l'année 2011. Afer-Eurofer et Afer-Sfer ont été pénalisés par le mauvais comportement des marchés européens. Planisfer a souffert de la mauvaise performance des marchés émergents, affectés par le ralentissement économique mondial et par des politiques monétaires restrictives.

	Date de création	Actifs gérés en millions €	1an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans	Depuis sa création
DYNAFER	07/07/2004	887,49	-6,1%	3,4%	-4,3%	Créé le 07/07/2004		8,1%
OPENSFER	12/11/2007	283,25	-7,1%	10,7%	Créé le 12/11/2007			-8,1%
ID-AFER	05/01/2011	35,86	Créé le 05/01/2011					-7,9%
AFER-SFER	15/02/1995	3 161,85	-13,1%	7,0%	-16,7%	20,2%	13,9%	125,1%
PLANISFER	07/07/2004	441,80	-10,2%	41,3%	-14,3%	Créé le 07/07/2004		10,4%
AFER-EUROSFER	31/07/1998	1 645,18	-18,3%	0,3%	-37,5%	-1,3%	-26,4%	-4,6%
AFER-FLORE	04/08/1998	68,96	-15,2%	18,3%	-31,4%	20,9%	-18,0%	-13,4%

Source Aviva Investors janvier 2012. Performances nettes de frais de gestion et hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne présumant pas des performances futures.

Analyse de l'année des marchés financiers 2011 par Aviva Investors France

Malgré de nombreux chocs inattendus, l'année 2011 est une année de croissance économique mondiale positive marquée par la crise des dettes souveraines (amplification de la crise en Europe et perte du AAA aux Etats-Unis). En Europe, les politiques peinent à apporter une réponse forte apaisant les marchés financiers. Les taux des emprunts d'Etat à 10 ans américains et allemands ont joué le rôle de valeurs refuges dans un climat d'extrême défiance à l'égard des pays périphériques. Les marchés d'actions ont subi un krach au cours de l'été suite à l'intensification de la crise des dettes souveraines dans un contexte de forte aversion au risque. Les obligations émises par les entreprises ont été pénalisées malgré leur bonne santé financière. Les valeurs financières, tant actions qu'obligations, ont été massivement délaissées par les investisseurs.

Évolution du Fonds Garanti en euros

Le Fonds Garanti en euros a pour vocation d'allier sécurité et performance. L'épargne investie bénéficie de l'effet cliquet et d'un taux plancher garanti annuel. Depuis 1976, le fonds a montré sa capacité à générer des revenus réguliers. Il est investi à 90 % en obligations d'Etats et d'entreprises privées, à taux fixes et à taux variables. Un volet de trésorerie permet d'assurer la liquidité du fonds et d'investir sur de nouveaux titres lorsque ceux-ci répondent aux critères de risque et de rentabilité du fonds. Une attention constante est portée au risque de signature.

Au 31 décembre 2011, le fonds est investi à 25.1 % sur des obligations d'Etats, dont : 10.8 % sur la France, 7.1 % sur l'Italie, 0.8 % sur l'Espagne, 0.6 % sur l'Irlande, 0.4 % sur le Portugal et 0.1 % sur la Grèce, conformément à notre appréciation des signatures des différents pays. La qualité des émetteurs sélectionnés se reflète dans la notation moyenne du portefeuille qui s'établit à A-.

L'AFER À VOTRE ÉCOUTE...

Tout au long de l'année 2011, nous vous avons sollicités à travers des enquêtes pour connaître votre opinion sur nos projets, votre degré de satisfaction et identifier vos attentes.

Les études menées sont riches d'enseignement. Elles montrent notamment que le lien qui nous unit est fort : vous participez activement en répondant de façon complète et sincère aux questions qui vous sont soumises ; vous exprimez votre satisfaction d'être adhérent à l'Afer et vous nous renouvez votre confiance. Vous venez de façon assidue aux Soirées Afer organisées tout au long de l'année.

Vous êtes très attachés à la défense de vos intérêts par l'Association, que ce soit auprès des pouvoirs publics pour maintenir le statut fiscal et social de l'assurance vie ou auprès des partenaires assureurs pour s'assurer de la bonne gestion du contrat d'assurance vie. Vous soutenez la volonté de l'Afer de développer de nouveaux produits et services

à condition que ceux-ci soient créés dans l'esprit consumériste de l'Association. Enfin, vous avez attiré notre attention sur des points d'amélioration :

- une pédagogie à renforcer sur les opportunités des supports proposés
- une densification des liens avec les conseillers particulièrement précieuse dans une période de crise

Nous y travaillerons dans les mois prochains et nous continuerons à vous interroger sur l'évolution de l'Afer.



3,43%

Taux de rendement du Fonds Garanti en euros en 2011 (net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux).
L'épargne gérée dans ce fonds cantonné, créé en 1976, est de 40 milliards d'euros.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

18.000

nouveaux adhérents en 2011
L'Afer accompagne ses adhérents tout au long du cycle de vie.



73%

des nouveaux adhérents en 2011 ont adhéré à l'Afer sur les conseils de leur famille et amis.

Évolution du contrat d'assurance vie multisupport Afer

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du 29/06/2011 et comme annoncé dans la précédente Lettre de l'Afer, les frais d'arbitrage du contrat d'assurance vie multisupport Afer évoluent.

Arbitrage gratuit...

Les frais d'arbitrage sont gratuits pour la 1^{ère} demande d'arbitrage reçue au cours d'une année civile. Ils sont ensuite plafonnés à 50€ par opération pour les demandes d'arbitrage suivantes.

A noter : ils restent gratuits également pour les arbitrages programmés et les opérations d'investissement progressif.

C'EST NOUVEAU AFER IMMO :

De l'immobilier de qualité pour une recherche de valorisation sur le long terme

Un nouveau support en unités de compte est désormais disponible pour les adhérents du contrat d'assurance vie AFER : AFER IMMO.

Ce support relève d'une SCI (société civile immobilière), à capital variable. Il a pour principal objectif la valorisation régulière des sommes investies à travers une récurrence de revenus locatifs et une perspective de plus-values à long terme sur un patrimoine immobilier de qualité et diversifié.

Le patrimoine immobilier de la SCI sera composé principalement d'immeubles acquis en direct (70%) et, en complément, de titres de sociétés immobilières, SCPI (sociétés civiles de placement immobilier) et OPCI (organismes de placement collectif immobilier) et d'une poche de liquidités.

La gestion d'AFER IMMO sera réalisée par Aviva Investors Real Estate France, filiale spécialisée dans l'immobilier du groupe Aviva.

Afin de respecter la stratégie d'investissement et de préserver la performance du support en unités de compte AFER IMMO, le montant des souscriptions fait l'objet de limitations annuelles. Le gérant détermine le montant de la souscription cible au plus tard le 31 mars de chaque année.

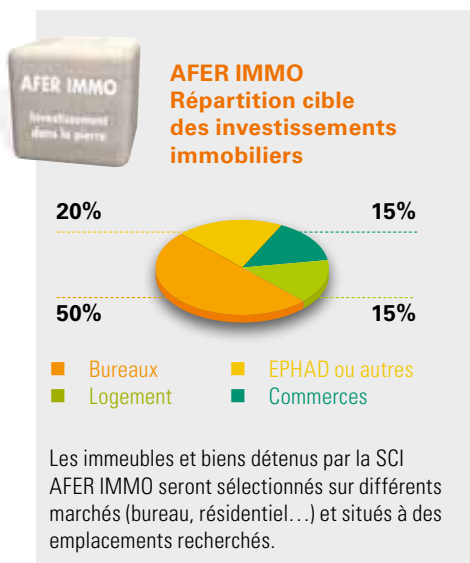
Pour 2012, l'enveloppe de souscriptions est fixée à 100 millions d'euros. Elle permettra de réaliser les premiers investissements immobiliers.

Toutes les actualités sur les supports en uni-

tés de compte (notamment les seuils limite d'investissement, leurs évolutions possibles, les décisions de suspension ou de réouverture des investissements) sont annoncées sur le site Internet www.afer.asso.fr et disponibles auprès du GIE AFER.

L'unité de compte AFER IMMO est accessible sur les catégories d'adhésion : multi-support, article 83 multisupport, article 82 multisupport et DSK. La durée de placement vise le long terme (supérieure à 10 ans).

Votre conseiller est à votre disposition pour vous présenter en détail AFER IMMO.



SOYEZ LES AMBASSADEURS DE L'AFER



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé et de grignoter entre les repas. www.mangerbouger.fr

Vous êtes les meilleurs ambassadeurs de l'Afer, les mieux placés pour parler du rôle de votre Association et de la qualité du contrat Afer. Grâce à vous, plus d'un adhérent sur trois a rejoint l'Association l'année dernière.

Cette confiance, partagez-la de nouveau avec vos proches en leur recommandant le contrat d'assurance vie Afer dans le cadre de cette nouvelle campagne de parrainage. Adressez-vous à votre conseiller pour qu'il prenne contact de votre part avec les proches que vous souhaitez parrainer. Il aura ensuite plaisir à vous faire parvenir le cadeau de remerciement de votre choix.

SOIRÉES AFER :

- ➔ près de **15 000 adhérents** rencontrés lors des **44 assemblées** tenues en France en 2011
- ➔ un **taux de satisfaction** sur les contenus et les intervenants supérieur en moyenne à **94%**



La soirée Afer à Grenoble

NOS RENDEZ-VOUS 2012

Prochaines soirées Afer

Ces dates sont indiquées à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées. Une invitation personnelle sera adressée à chaque adhérent concerné.

VERSAILLES

16 février
Palais des Congrès -
10 rue de la Chancellerie

LES SABLES D'OLONNE

15 mars
Palais des Congrès
Les Atlantes

AUXERRE

19 mars
CONGREXPO

TOULON

21 mars
Palais des Congrès
Neptune - place Besagne

FÉCAMP

5 avril
Hôtel Normandy

LIMOGES

10 avril
Hotel Mercure
Place de la république

SEDAN

19 avril
Hôtel le Château Fort
Porte des Princes

AGEN

23 mai
Espace Culturel
F. Mitterrand
Avenue F. Mitterrand
47550 BOE

TARBES

24 mai
Chambre de
Commerce et d'Industrie

BELFORT

6 juin
Novotel Atria
Centre de Congrès

BIARRITZ

26 juin
Assemblée Générale

afer 
Association Française d'Épargne et de Retraite

La référence en épargne retraite

36 rue de Châteaudun - 75009 Paris

Tél. : 01 40 82 24 24 - Fax : 01 42 85 09 18

www.afer.asso.fr

Bulletin d'information de l'Association Française d'Épargne et de Retraite. Lettre n°89 / Directeur de la publication : Gérard Bekerman
Dépôt légal à la parution : ISSN 02 40 88 56
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901